

# Contexte naturel

Le contexte naturel sera documenté par une analyse des planifications générales, dont font partie les aspects et documents suivants:

## Commune

- Passer en revue les conceptions et planifications pertinentes: plan directeur, conception des espaces verts, conception Biodiversité, conception Climat, urbanisation, inventaire de la nature et du paysage, projet de mise en réseau des biotopes, projets de conservation des espèces etc.
- Passer en revue les géodonnées importantes de la commune, p. ex. l'inventaire des objets naturels protégés etc.
- Passer en revue les inventaires et l'état des habitats de grande valeur écologique sur la parcelle et dans un rayon d'environ 100-200 m et en fournir les plans.
- Vérifier la présence d'espèces menacées ou prioritaires sur la parcelle et dans un rayon d'environ 100-200 m, et fournir ces informations sous forme de plans.

## Canton

- Géodonnées importantes, p. ex. inventaire cantonal des objets naturels protégés, inventaire cantonal des objets naturels dignes de protection, etc.

## Approfondissement (experts en biodiversité)

- Demander et analyser les informations des services cantonaux de protection des chauves-souris ou des associations locales de protection de la nature et des oiseaux.
- Demander et analyser les données relatives à la présence d'espèces chez Infospecies.